



NOUS CONTACTER

Un numéro vert 0 800 200 320
(appel gratuit depuis un poste fixe)

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h,
et le samedi de 9h à 12h.

Une permanence à l'hôtel de ville
de Boulogne-Billancourt

Les conseillers de la SIEMP vous accueillent chaque
mardi de 15h à 19h **sur rendez-vous** pour vous
apporter une assistance technique et fiscale.

Hôtel de ville
26, avenue André-Morizet
92104 Boulogne-Billancourt Cedex

www.boulognebillancourt.com
www.ville-sevres.fr
www.passgrl.fr

* Document non contractuel
PASS-GRL® est une marque déposée pour le compte
du 1 % logement.



LES VILLES DE BOULOGNE-BILLANCOURT ET DE SÈVRES VOUS PRÉSENTENT

LE DISPOSITIF

LOUEZ SÉCURISÉ

À BOULOGNE-BILLANCOURT ET À SÈVRES

Vous êtes propriétaire d'un logement ?

Louez en toute sécurité votre bien
grâce à la Garantie des risques locatifs

0 800 200 320

(appel gratuit depuis un poste fixe)
www.boulognebillancourt.com
www.ville-sevres.fr

VILLE DE
BOULOGNE-
BILLANCOURT



Val de Seine
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÈVRES - BOULOGNE - BILLANCOURT

SÈVRES



HAUTS-DE-SEINE



A fin de permettre à nos concitoyens de mieux se loger et de faire face à la situation des logements inoccupés, les villes de Boulogne-Billancourt et de Sèvres s'engagent dans un dispositif national de Garantie des risques locatifs. Cette assurance, dont le coût est pris en charge par la communauté d'agglomération, a été créée pour permettre aux propriétaires la mise ou remise en location, en toute confiance, de leurs biens immobiliers.

Cette opération offrira une nouvelle opportunité aux nombreux locataires en recherche de logement, tout en permettant aux propriétaires de valoriser leur patrimoine immobilier.

Nous sommes heureux de pouvoir vous accompagner dans cette démarche et de contribuer à résoudre les problèmes de logement que peuvent rencontrer nos concitoyens.

François Kosciusko-Morizet
Maire de Sèvres
Vice-président de la CAVDS

Pierre-Christophe Baguet
Député-Maire de Boulogne Billancourt
Président de la CAVDS

MOBILISATION DES LOGEMENTS INOCCUPÉS DEPUIS UN AN

Le PASS-GRL® est un dispositif d'assurance du 1 % logement qui prend en charge :

- les impayés des loyers et des charges dès le premier mois,
- les détériorations immobilières constatées au départ du locataire,
- la gestion du recouvrement,
- la procédure de récupération du bien si nécessaire.

Les villes de Boulogne-Billancourt et de Sèvres ont missionné la SIEMP, société immobilière d'économie mixte, pour vous accompagner dans la constitution de votre dossier Garantie des risques locatifs et pour vous assurer un conseil personnalisé sur les aides financières et fiscales auxquelles vous pouvez prétendre. Si votre logement nécessite des travaux avant sa remise en location, la SIEMP vous accompagne dans la recherche de subventions correspondant à votre situation.

Une solution gratuite

Pour tous les propriétaires d'un logement vacant de plus d'un an, les villes de Boulogne-Billancourt et de Sèvres prennent en charge le coût du PASS-GRL® quel que soit le montant du loyer.

Une assurance complète

> À tout moment, le PASS-GRL® vous garantit la couverture des risques d'impayés des loyers et des charges pendant toute la durée du bail ou des indemnités d'occupation acquises jusqu'au départ du locataire avec un plafond de garantie de 2 300 € par mois.
> La prise en charge des travaux de remise en état du logement en cas de dégradations constatées au départ du locataire à hauteur de 7 700 € TTC par sinistre et par logement.

> Le suivi des procédures de contentieux et la totalité des frais sont intégralement pris en charge par le PASS-GRL®.

Des avantages sans contrainte

> Pour souscrire au PASS-GRL®, les villes de Boulogne-Billancourt et de Sèvres vous accompagnent dans le montage de votre dossier de garantie des risques locatifs et vous assurent un accès facilité au PASS-GRL®.
> Pour garantir vos loyers, votre seule déclaration d'incident de paiement, vous assure dès le premier mois d'être indemnisés des impayés de loyer pendant toute la durée du bail.
Quelle que soit la situation de votre locataire vous bénéficiez des garanties PASS-GRL® sans qu'une caution d'une personne physique ou morale soit nécessaire.

LES VILLES DE BOULOGNE BILLANCOURT ET DE SÈVRES VOUS ACCOMPAGNENT

Sécurisez vos rapports locatifs

Nous vous conseillons et vous accompagnons dans vos démarches pour souscrire au dispositif d'assurance PASS-GRL® et nous vous remboursons son coût si votre logement est vacant depuis plus d'un an.

Optimisez votre patrimoine immobilier

Nous vous proposons une simulation fiscale permettant de calculer les différents avantages fiscaux auxquels vous pouvez prétendre en cas de remise sur le marché de votre bien vacant.

Rénovez votre bien avant sa remise sur le marché

Nous réalisons un contrôle technique gratuit de votre logement, et en cas de travaux, nous vous assistons pour d'éventuelles demandes de subventions.

Trouvez votre locataire

Nous pouvons mettre à votre disposition une liste de locataires pouvant bénéficier du PASS-GRL®, tout en restant libre de votre choix.

CONTACTS AU DOS

